



Peine pour: abus de confiance, profit, complicité

Par **Megane**, le **23/08/2011** à **16:35**

Bonjour,

Avec deux amis on a fait une soirée payé par un homme dont je ne connais pas l'identité et lorsque je suis parti ils ont dégradé le lieu.

Ce même homme a donc porté plainte contre nous, suite au faite que l'établissement ait porté plainte contre lui.

On m'a dit que mes deux amis risquent des peines pour **abus de confiance et profit**, et que moi je risque d'être accusé pour **complicité**. Sachant que ce fait s'ajoute à de petits autre faits d'avant qui avaient eu lieu avec ce même homme. Un peu compliqué mais je voudrais seulement savoir:

[fluo]Qu'est ce que l'on risque réellement ?[/fluo]

J'attend une réponse impatiemment et vous remercie d'avance.

Cordialement

Par **Domil**, le **23/08/2011** à **17:05**

impossible de comprendre les faits, donc impossible de se rendre compe, ce que vous dites n'est pas assez précis

Par **Megane**, le **23/08/2011** à **18:03**

Les faits sont:

- Un ami, une ami et moi, un soir, sommes allés dans un hotel
- On a eu une chambre payée par un homme qui avait l'habitude d'aider mon ami et comme c'était son anniversaire
- Je les ai rejoins et on est sorti puis rerentré
- On a regardé la télé

- Je suis parti et eux ont vraiment bien dégradé la chambre!

Et il y a un mois mon ami m'averti que l'hôtel et l'homme en question ont porté plainte. Et l'homme en a profité pour se plaindre d'autre fait antérieur alors que ça n'avait pas été contraint et forcé. Du coup je suis dans l'affaire alors que je n'ai pas grand chose à voir.

C'est précis ou vous voulez comprendre d'autres choses?

Par **Domil**, le **23/08/2011** à **18:14**

ça paraît assez compliqué, prostitution ? abus de faiblesse ?
Prenez un avocat, c'est louche, votre histoire

Par **Megane**, le **23/08/2011** à **18:27**

Abus de faiblesse je pense, parce que ça faisait déjà plusieurs que cet homme lui donner de l'argent quand mon ami lui demandé, il utilisait un faux nom ./ et se faisait passer pour un jeune homme sans argent vivant presque dans la rue. Après je sais pas ce que je peux vous dire de plus. Je pense qu'ils ont prit contacte ensemble grâce à internet.

Mais moi je veux juste savoir ce que l'on risque pour abus de confiance et ce que je risque en tant que "complice".

Mais j'avoue que c'est compliqué.

Par **Domil**, le **23/08/2011** à **19:29**

on ne peut rien prédire, car on ne sait pas quel qualificatif sera retenu. Prenez un avocat.

Par **Megane**, le **23/08/2011** à **21:00**

D'accord. Merci d'avoir essayer de me répondre